

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

La rue de Paris pourrait rouvrir à la rentrée de septembre

Jeudi soir, une réunion publique a rassemblé environ 250 personnes à l'espace Jean-Racine, au sujet de la fermeture de la rue de Paris. Les habitants ont pu poser des questions.

« Je suis en colère. Cette situation est inédite et, pour le moins, difficile à gérer. » C'est par ces quelques mots, très forts, que Dominique Bavoil, le maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a ouvert la réunion publique, convoquée en urgence, jeudi soir.

8 700 véhicules par jour

Environ 250 personnes étaient présentes pour obtenir des informations sur la fermeture de la rue de Paris suite à un accident sur un chantier de construction. Toutes voulaient surtout savoir à quelle date elle pourrait rouvrir. Chaque jour, 8 700 véhicules empruntent cette route départementale qui



Dominique Bavoil a salué la présence du maître d'ouvrage venu s'expliquer.

« Ce n'est quand même pas une pyramide à construire sur la pointe. »

relie les Yvelines à l'Essonne, Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Gif-sur-Yvette.

Si Jean-François Raynal, vice-président délégué aux mobilités et patrimoine du Département, n'a pas souhaité donner de date de réouverture, Jacques Pelletier, président de la communauté de communes a, lui, osé. « Normalement, dans un mois, on y verra plus clair. Pour moi, la rentrée de septembre, ça doit être tenable », a-t-il annoncé.

Expert en construction dans le civil, Jacques Pelletier était pré-

sent dès mercredi 25 avril pour apporter son aide. « Je suis dans le même état que vous, car moi aussi j'emprunte cette route. J'ai bien envie que les travaux aillent vite, n'est-ce pas M. le vice-président ? a-t-il lancé, en tapant sur l'épaule de Jean-François Raynal. Ce n'est quand même pas une pyramide à construire sur la pointe. C'est plus simple. » Il a été applaudi par la salle qui a apprécié le franc-parler de l'élu.

Dominique Bavoil a, lui aussi, demandé expressément au

Département, gestionnaire de la route, de tout mettre en œuvre pour régler le problème dans les plus brefs délais. « On ne va pas s'embarquer dans une querelle d'experts. Nous avons à Saint-Rémy une route départementale d'intérêt général, qui a un impact sur toute la région. Je vous demande au nom de toutes les personnes présentes ici ce soir de tout faire pour que cette situation dure le moins longtemps possible. »

Florence Chevalier

Le point sur les conséquences du sinistre

▲ Un chantier épineux

Au 132, rue de Paris, le chantier concerne la réalisation de cinq bâtiments devant accueillir 55 logements et 85 places de parking. Le permis de construire a été délivré le 26 août 2016 par le précédent maire, Agathe Becker, « malgré l'avis défavorable du service instructeur de la mairie », a précisé Dominique Bavoil. Siégeant à cette époque dans l'opposition, il a affirmé que ce projet n'avait jamais fait l'objet ni d'une présentation en commission urbanisme ni de concertation avec les riverains. La densité du projet pose, en effet, question sur ce terrain de 5 000 m². « Ces méthodes ne sont pas les miennes. Ce projet n'aurait jamais dû prospérer », a-t-il convenu.

Plusieurs procès-verbaux depuis décembre

Interrogé au sujet d'un autre permis de construire au 106, rue de Paris, le maire a indiqué qu'il avait, lui aussi, été signé par Agathe Becker en novembre 2017. « Aujourd'hui, ce permis fait l'objet de modifications », a-t-il assuré.

Dominique Bavoil a, également, révélé que dès son entrée en fonction, en décembre 2017, il avait dû envoyer un courrier au responsable du chantier pour lui demander de



L'engin de chantier a chuté mercredi 25 avril.

respecter les horaires de travail et la propreté de la voie publique. « Nous avons établi un nombre conséquent de procès-verbaux pour occupation sans autorisation du domaine public. Mais à 135 euros l'amende, je crains que cela n'ait pas été dissuasif. »

▲ Que s'est-il passé mercredi 25 avril ?

Judi soir, le maître d'ouvrage a répondu aux questions des habitants, qui ont salué sa présence. « La personne qui conduisait l'engin s'est trop approchée de la route. C'est une erreur humaine, a-t-il indiqué. Nous n'avons pas fait les choses n'importe comment et nous avons pris le maximum d'assurances. »

L'effondrement d'un mur de soutènement a entraîné la

chute d'un engin de chantier. Les canalisations d'eau et de gaz ont été rompues.

▲ Quelle va être la suite des opérations ?

« Il faut comprendre pourquoi on en est arrivé là. Une route départementale qui s'écroule, il ne faut pas que cela se reproduise. Il faut trouver une solution pérenne », a expliqué le responsable des routes au Département. Plusieurs investigations vont ainsi avoir lieu sur place, notamment des expertises géologiques. « Soyez assurés que ce n'est pas parce que vous ne nous voyez pas que l'on ne travaille pas pour vous », a-t-il conclu.

Après la phase de procédures juridiques, un planning de remise en état sera établi. Il faudra ensuite reconstruire



La salle Jean-Racine était comble pour cette réunion publique.

le mur de soutènement, remblayer et compacter, reconstruire les réseaux et le trottoir et créer une nouvelle bande de roulement.

La possibilité d'une remise en circulation de la route sur une voie avec des feux tricolores a été évoquée. « Mais pas avant que les experts ne rendent leurs copies », a bien précisé le maire.

Un pont ?

Des membres de l'association *Saint-Rémy Environnement* ont également proposé l'installation d'un pont, rue de Paris. Après avoir éludé cette question plusieurs minutes, Dominique Bavoil a reconnu « ne pas être en mesure de répondre ». Jacques Pelletier a estimé ce projet peu envisageable dans cette zone urbaine.

▲ Quid des transports

Concernant les transports scolaires, Dominique Bavoil s'est engagé à appeler personnellement Valérie Péresse, présidente de Région, pour que les lycéens se rendant en RER jusqu'à Gif bénéficient d'une « tolérance quant à leur titre de transport, non valable dans les trains ».

La Savac a également mis en place des bus depuis la gare de Saint-Rémy. « Mais, il n'y a personne pour l'instant », a expliqué un représentant du transporteur qui a reconnu que le temps de trajet était forcément plus long. « Mais, je ne savais pas que ça existait. On n'était pas au courant », a confié une mère de famille.

Plusieurs automobilistes ont demandé la temporisation des feux tricolores à Magny-les-Hameaux et Châteaufort, pour éviter des embouteillages lors

des heures de pointe. « D'expérience, je sais qu'il vaut mieux attendre quelques jours pour prendre les données un jour normal et pas dans une semaine ponctuée de ponts », a indiqué Jean-François Raynal.

Le maire a autorisé les vélos à emprunter la rue de Paris. « Vous pouvez aussi emprunter le chemin de la Glacière, mais pas à moto ou scooter », a-t-il prévenu.

Durant la fermeture de la rue de Paris, les pompiers mettent en place une procédure spécifique pour les interventions dans la zone sinistrée. À chaque appel, deux véhicules de secours, l'un des Yvelines, l'autre de l'Essonne partent. Le temps de trajet pour rejoindre les hôpitaux est, lui aussi, rallongé.

▲ Des commerces en souffrance

La patronne de l'hypermarché de Gif-sur-Yvette a témoigné jeudi de ses difficultés face à la fermeture de la route. « Nous avons perdu la moitié de notre clientèle qui vient de Chevreuse et Saint-Rémy et plusieurs centaines de milliers d'euros. Aujourd'hui, j'ai 36 employés en trop. Des emplois sont en danger. Pour nous, il y a urgence. »

« Tous les commerçants peuvent venir nous voir et nous les aiderons à monter leur dossier d'indemnisation », a assuré Dominique Bavoil.